



LES SYBELLES
Domaine skiable

COMMUNE DE SAINT-SORLIN-D'ARVES

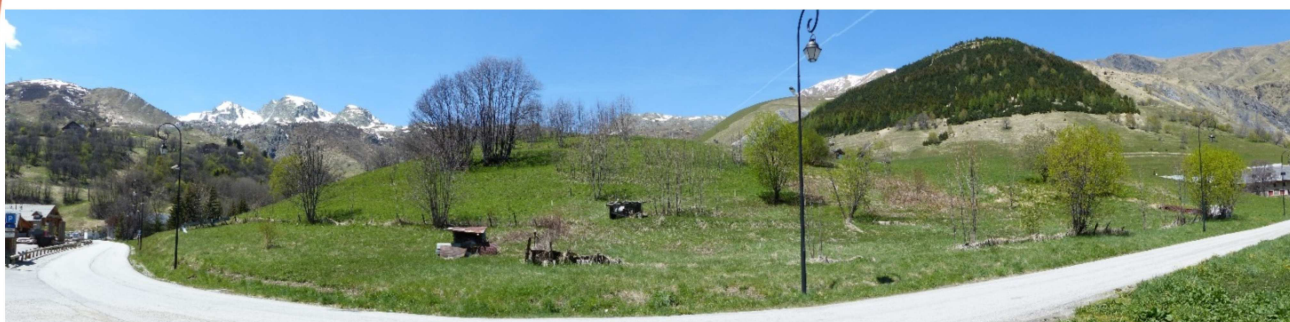
La Ville

73 530 SAINT-SORLIN-D'ARVES

EXAMEN CAS PAR CAS ANNEXES 2 à 6 *Avec complément*

AMENAGEMENT DE LA ZONE DU MOLLARD EN ZONE DE
LOISIR ET D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

COMMUNE DE SAINT SORLIN D'ARVES



épode
études - maîtrise d'oeuvre

Siège social : Chambéry

Immeuble Axiome - 44 rue Charles Montreuil - 73000 Chambéry
Commune de Saint-Sorlin-d'Arves - Juin 2017

Annexes Cas par cas - Aménagement de la zone du Mollard
Parc des Glaisins - 3 impasse des Prairies - 74940 Annecy le Vieux
Tél : 04 50 51 48 54

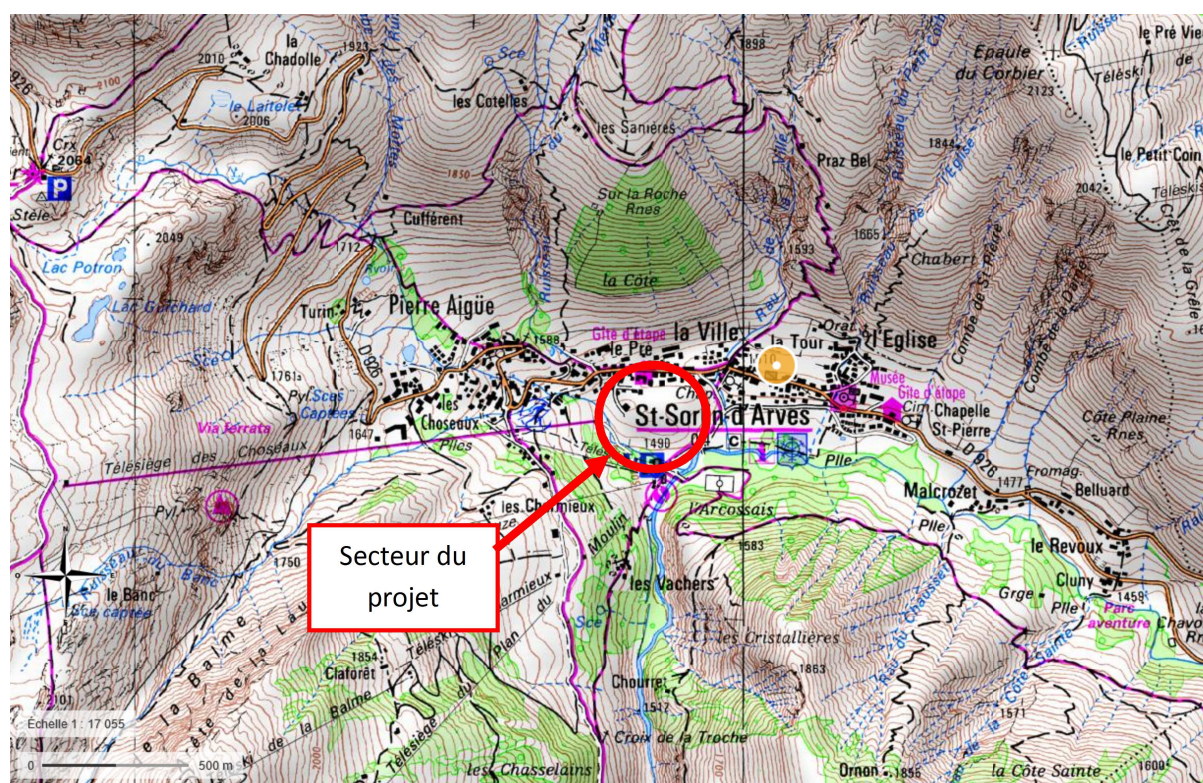
Juin 2017

Page 1

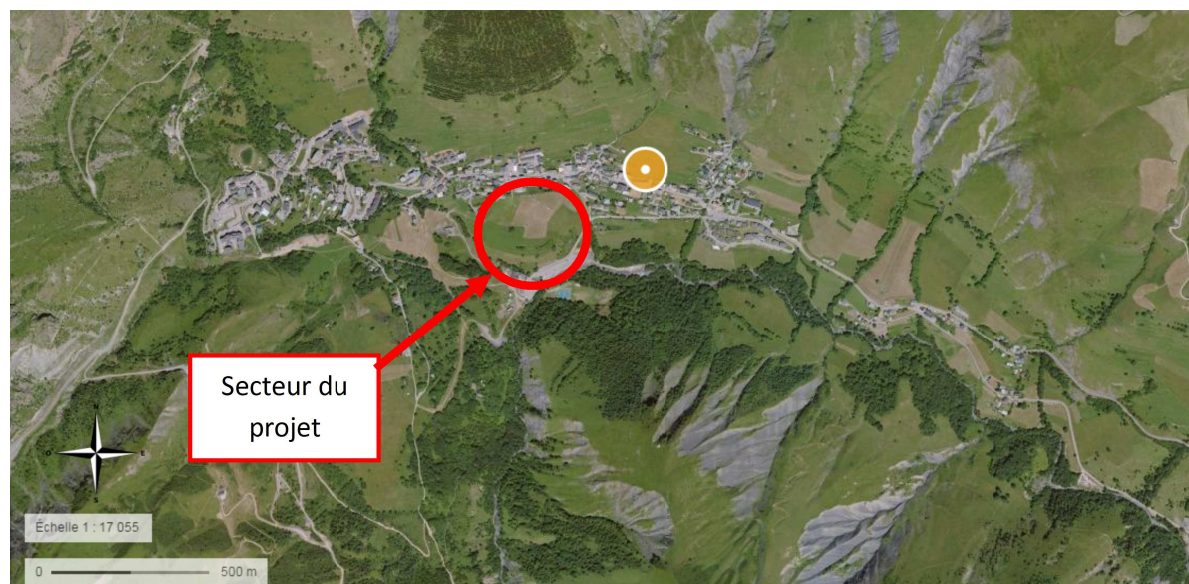
SOMMAIRE

<i>ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION</i>	4
<i>ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE</i>	5
<i>ANNEXE 4 : PLAN DES ABORDS DU PROJET</i>	8
<i>ANNEXE 5 : PLAN DU PROJET</i>	9
<i>ANNEXE 6 : SITUATION VIS A VIS DE NATURA 2000</i>	10
<i>ANNEXE 7 : NOTE ENVIRONNEMENTALE</i>	11
A. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET.....	11
1. Site actuel.....	11
2. Projet.....	11
B. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	12
1. Contexte hydrographique.....	12
2. Le milieu naturel.....	14
3. Milieux d'intérêt écologique et inventaires.....	15
4. Activité agricole.....	19
5. Le Plan Local d'Urbanisme.....	20
6. La ressource en eau.....	20
7. Les risques naturels.....	22
C. Synthèse du contexte environnemental et conclusion.....	24

ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION

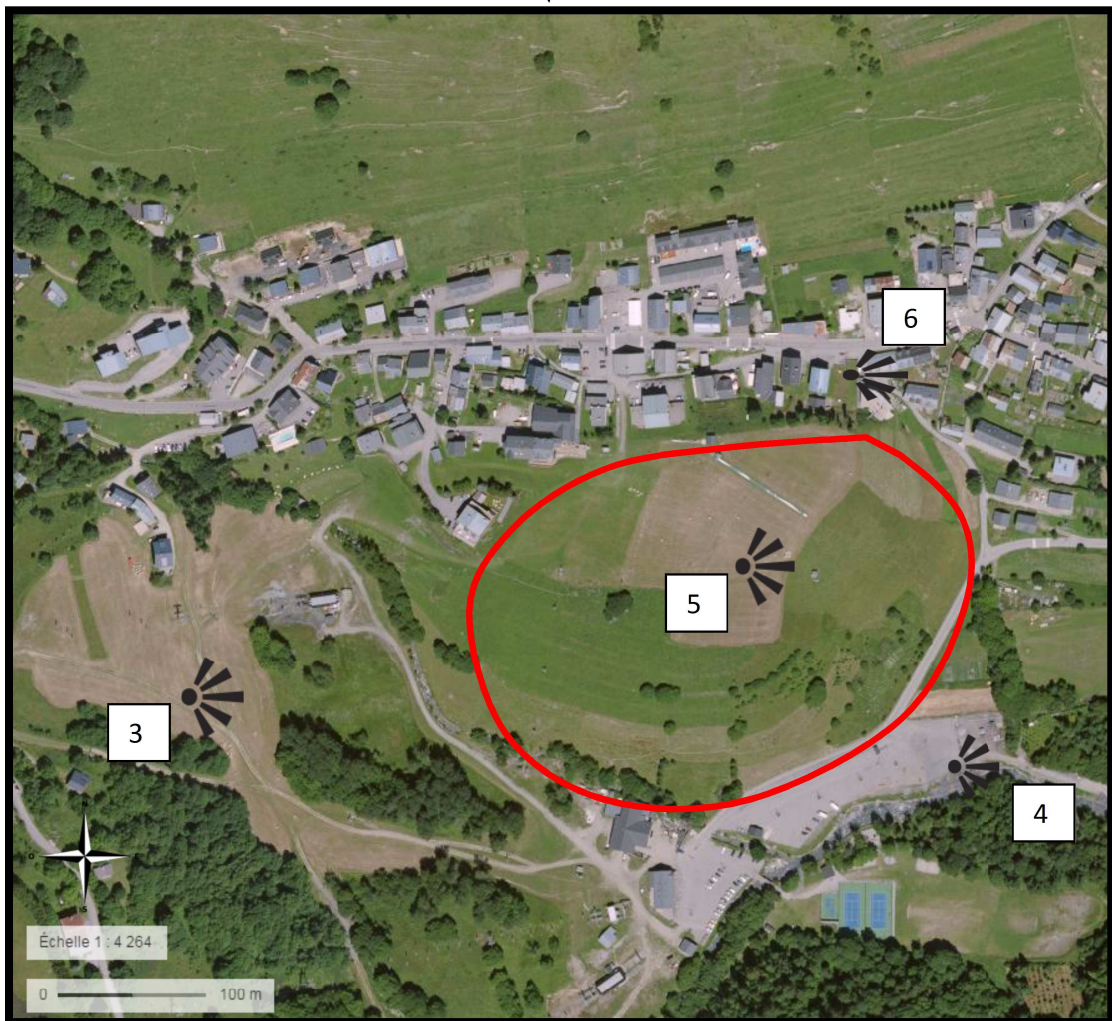
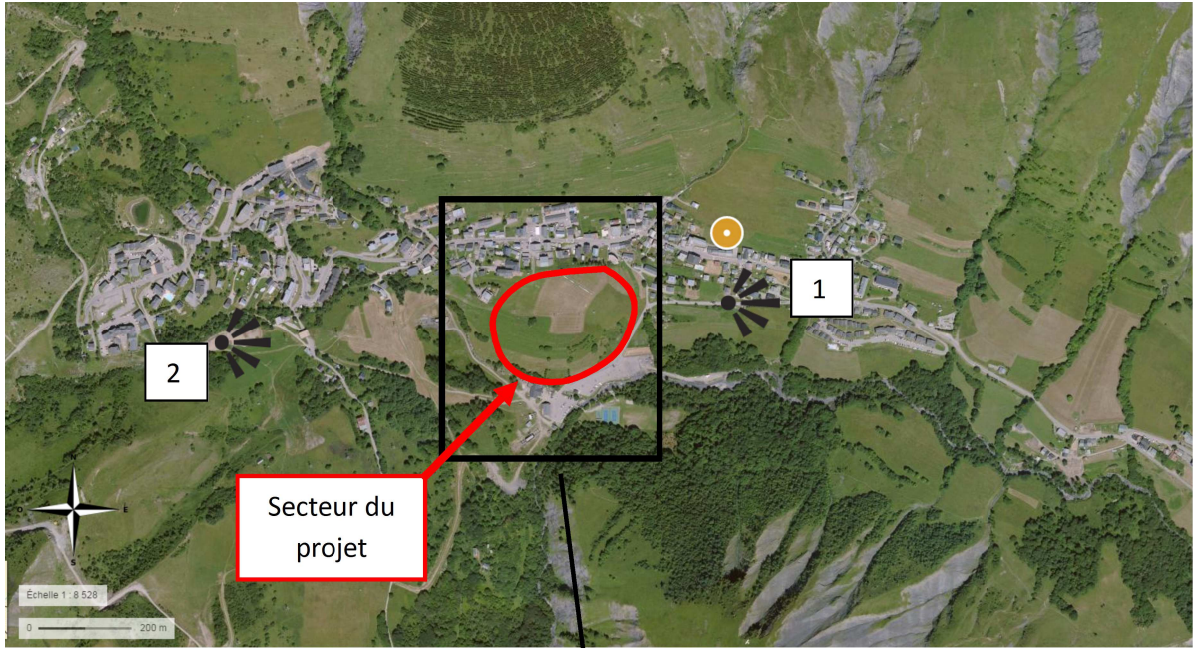


Localisation du projet sur fond Scan25 – IGN



Localisation du projet sur fond Orthophotoplan - IGN

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE



Localisation des prises des vues sur fond orthophotoplan IGN

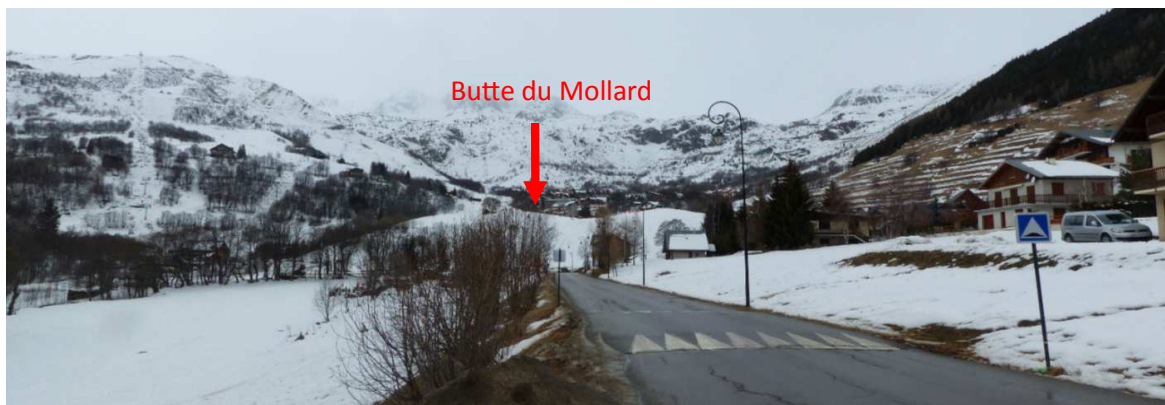


Photo 1 : vue d'ensemble depuis la route départementale – EPODE – Janvier 2017



Phot

o 2 : vue depuis la piste P. Aigue (haut) – EPODE – Mai 2017



Photo 3 : vue depuis la piste P. Aigue (bas) – EPODE – Mai 2017



Photo 4 : Vue sur la partie basse de la butte du Mollard depuis la route – EPODE – Mai 2017



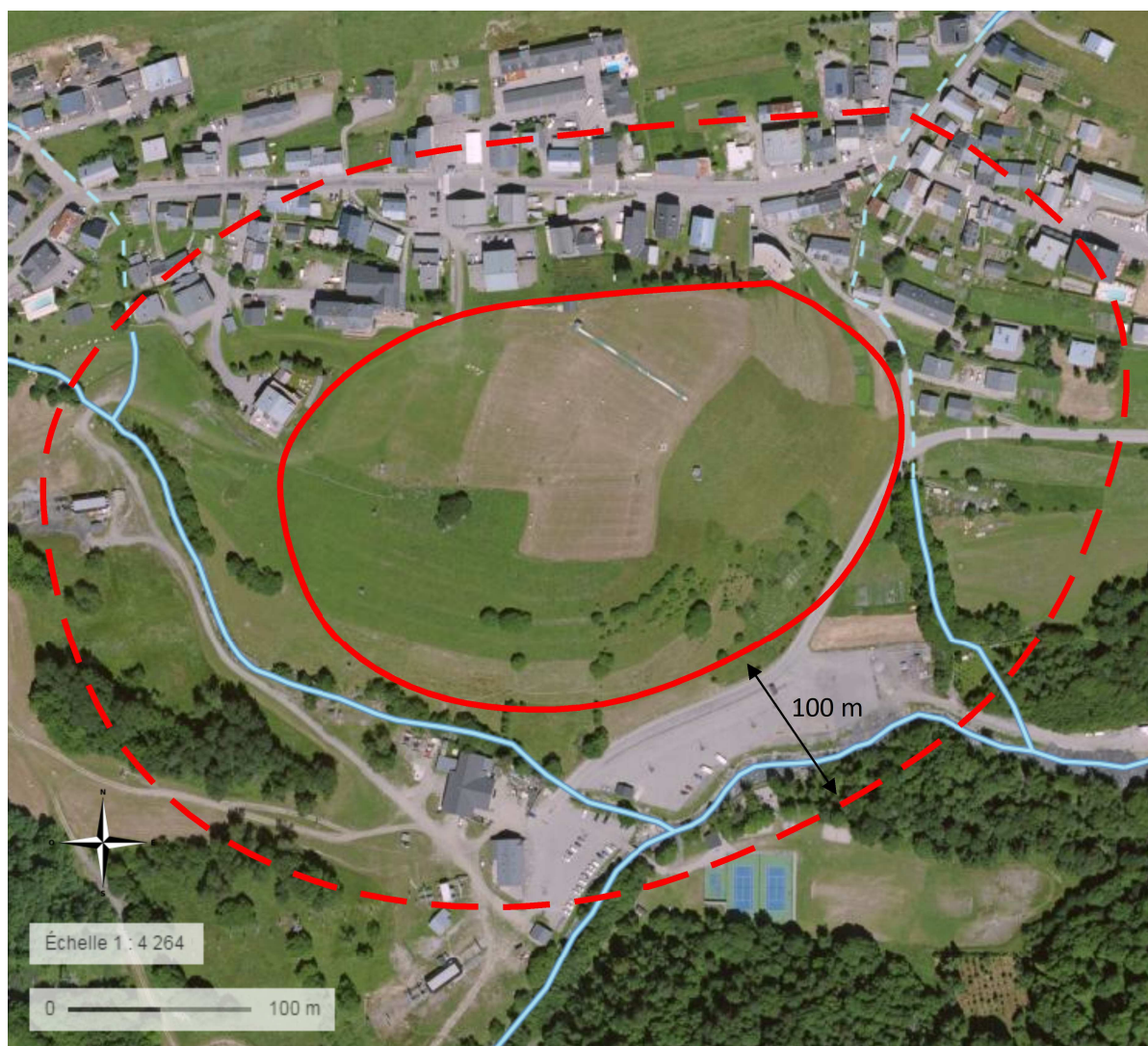
Ph

Photo 5 : Vue depuis la butte du Mollard vers l'Est (village et vallée) – EPODE – Mars 2017



Photo 6 : Vue depuis le centre du village de Saint Sorlin d'Arves – EPODE – Mars 2017

ANNEXE 4 : PLAN DES ABORDS DU PROJET



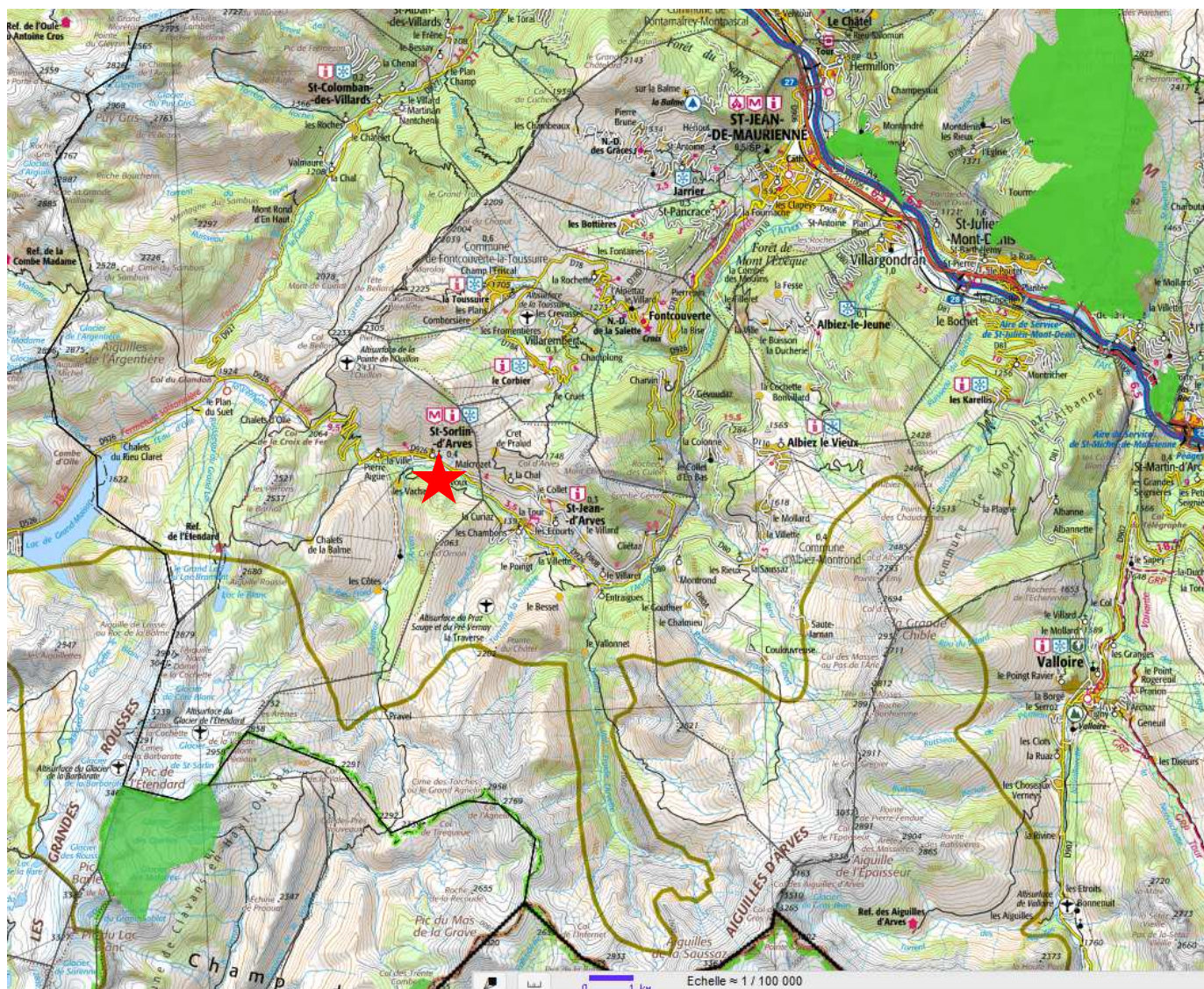
La zone de projet : Au Nord le village de Saint Sorlin d'Arves et au Sud stationnements et accès au domaine skiable.

ANNEXE 5 : PLAN DU PROJET



Source : Cabinet Noraz Architectes

ANNEXE 6 : SITUATION VIS A VIS DE NATURA 2000



Situation du projet vis-à-vis des sites Natura 2000 les plus proches (source : DREAL)

Le site d'étude est éloigné de plus de 10 km du site le plus proche. Il n'y a donc pas d'enjeu vis-à-vis de ces sites Natura 2000.

ANNEXE 7 : NOTE ENVIRONNEMENTALE

A. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

1. Site actuel

Le site d'étude est localisé sur la commune de Saint Sorlin d'Arves, entre le cœur du village et le départ des grandes remontées mécaniques du domaine skiable.

La zone se caractérise par une « butte », dont la partie sommitale surplombe le front bâti du village et sur laquelle s'est développée une zone de ski débutant peu qualitative et pas très fonctionnelle. De plus, la différence de dénivelé d'environ 8 mètres entre le village et le Mollard ne permet pas un accès ski aux pieds avec une difficulté pour les skieurs débutants pour se rendre sur le site.

Ainsi, ce secteur recèle des enjeux stratégiques pour quatre raisons principales :

- C'est le seul grand périmètre voué à un aménagement d'envergure et fédérateur de fonctionnalités urbaines, de services, de loisirs hiver et été pour le village station de Saint Sorlin d'Arves.
- Sa situation de centralité incontestée en fait un périmètre névralgique, à partir duquel l'image de la station peut être consolidée ou bien renouvelée pour accéder à des clientèles nouvelles et complémentaires à celles qui ont fait le succès de Saint-Sorlin-d'Arves.
- Jusqu'alors, le développement s'est fait en extension sur le haut ou le bas de la commune, comblant également ici ou là quelques dents creuses. Désormais, il s'agit de penser l'aménagement du cœur du village et du front de neige, qui va charpenter définitivement et durablement toutes les fonctionnalités du village et de la station et soutenir son attractivité.
- L'aménagement de ce secteur est aussi l'occasion de repenser, au-delà des accès spécifiques et des contraintes de desserte, l'ensemble des liaisons douces (l'hiver comme l'été) irrigant tous les secteurs du village.

2. Projet

L'aménagement du secteur du Mollard se présente donc comme une véritable opportunité pour Saint Sorlin d'Arves de (re)structurer son produit touristique, afin de le positionner sur l'échiquier des stations été-hiver alpines et internationales. En effet, cela permettrait de créer dans cette poche restante un vrai cœur de village rayonnant vers trois dimensions (le Soleil/les Vues/les Services), dans l'épicentre du ski.

Un front de neige latéral au village avec une belle zone débutante, mais « en balcon ». C'est aussi l'occasion de saisir l'opportunité de nouveaux lits chauds construits sur la langue nord-sud qui relie le village au(x) télésiège(s) de débits-départs-station.

Pour cela, les enjeux et objectifs sont :

- OBJECTIF 1 - proposer un nouveau centre, « zone paisible où se poser ».
- OBJECTIF 2 - rechercher un vrai « front de neige », raccorder le village au ski.
- OBJECTIF 3 - valoriser le ski débutant, en le passant d'un statut de « balcon » à un statut de « vision ».
- OBJECTIF 4 - renforcer les lits chauds « autour » et grâce à ce projet.

L'aménagement consiste donc à repenser entièrement l'aménagement du Mollard avec :

- un abaissement de la butte de 8 mètres depuis le point le plus haut,
- la création d'un front de neige et le réaménagement de la zone débutante du domaine skiable sur le plateau alors créé,
- la création de 1 200 à 1 800 lits hôteliers ou/et para hôteliers et/ou chalets d'hôtes,
- la création des accès et parking nécessaires au programme de logements.

Les déblais issus de ce remodelage seront déposés sur des terrains localisés à proximité, le long de la RD 926, en entrée de village, en rive gauche de l'Arvan.

B. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

1. Contexte hydrographique

La commune est drainée par un chevelu de ruisseaux et torrents relativement important (*Voir carte du réseau hydrographique page suivante*).

La Combe de Saint Sorlin d'Arves est traversée par l'Arvan. Ce torrent draine les petits cours d'eau qui descendent des coteaux.

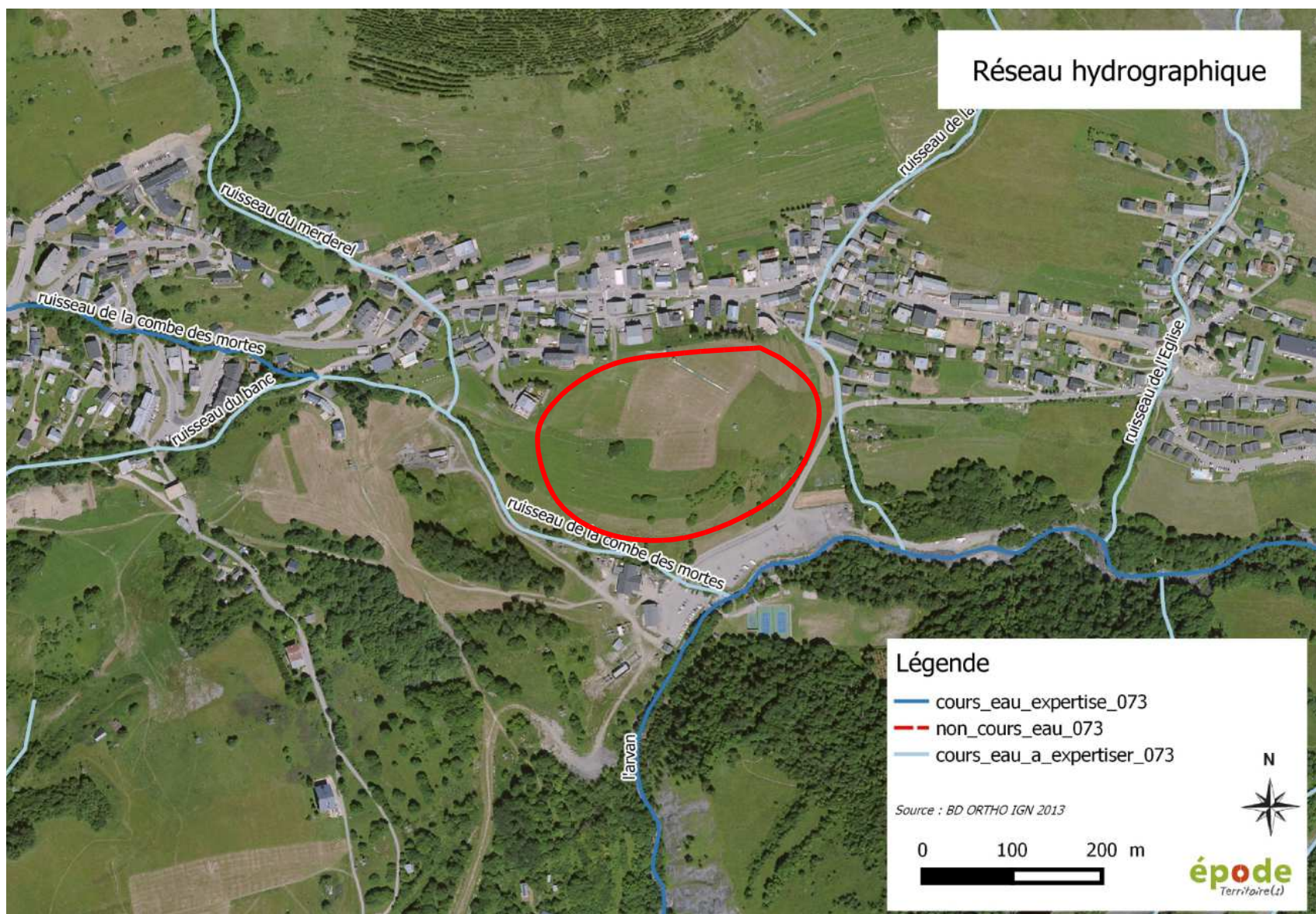
L'Arvan est l'affluent rive gauche le plus important de l'Arc. Son bassin versant couvre une surface de 145 km² à St Jean d'Arves et 180 km² à sa confluence avec l'Arc. Il prend sa source au glacier de Saint-Sorlin (Massif des Grandes Rousses - altitude 2960 m) et conflue à Saint-Jean-de-Maurienne (530 m).

Les différents cours d'eau qui concernent la butte du Mollard sont situés en périphérie, il s'agit :

- Du ruisseau de Cufférent (ou ruisseau de la Combe des Mortes) qui traverse le haut du bourg par Pierre Aigüe, franchit la RD 926 à 3 reprises et se jette dans l'Arvan au sud immédiat de la Butte du Mollard.
- Du ruisseau du Merderel qui se jette dans l'Arvan au niveau du secteur du Pré, à l'est de la butte du Mollard.
- Du ruisseau de la Ville qui longe la butte du Mollard par le côté ouest puis rejoint l'Arvan.



Le ruisseau des Combes Mortes au pied de la butte du Mollard – EPODE – Mai 2017

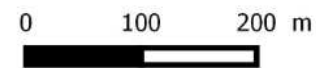


Réseau hydrographique

Légende

- cours_eau_expertise_073
- non_cours_eau_073
- cours_eau_a_expertiser_073

Source : BD ORTHO IGN 2013



épode
Territoire(s)